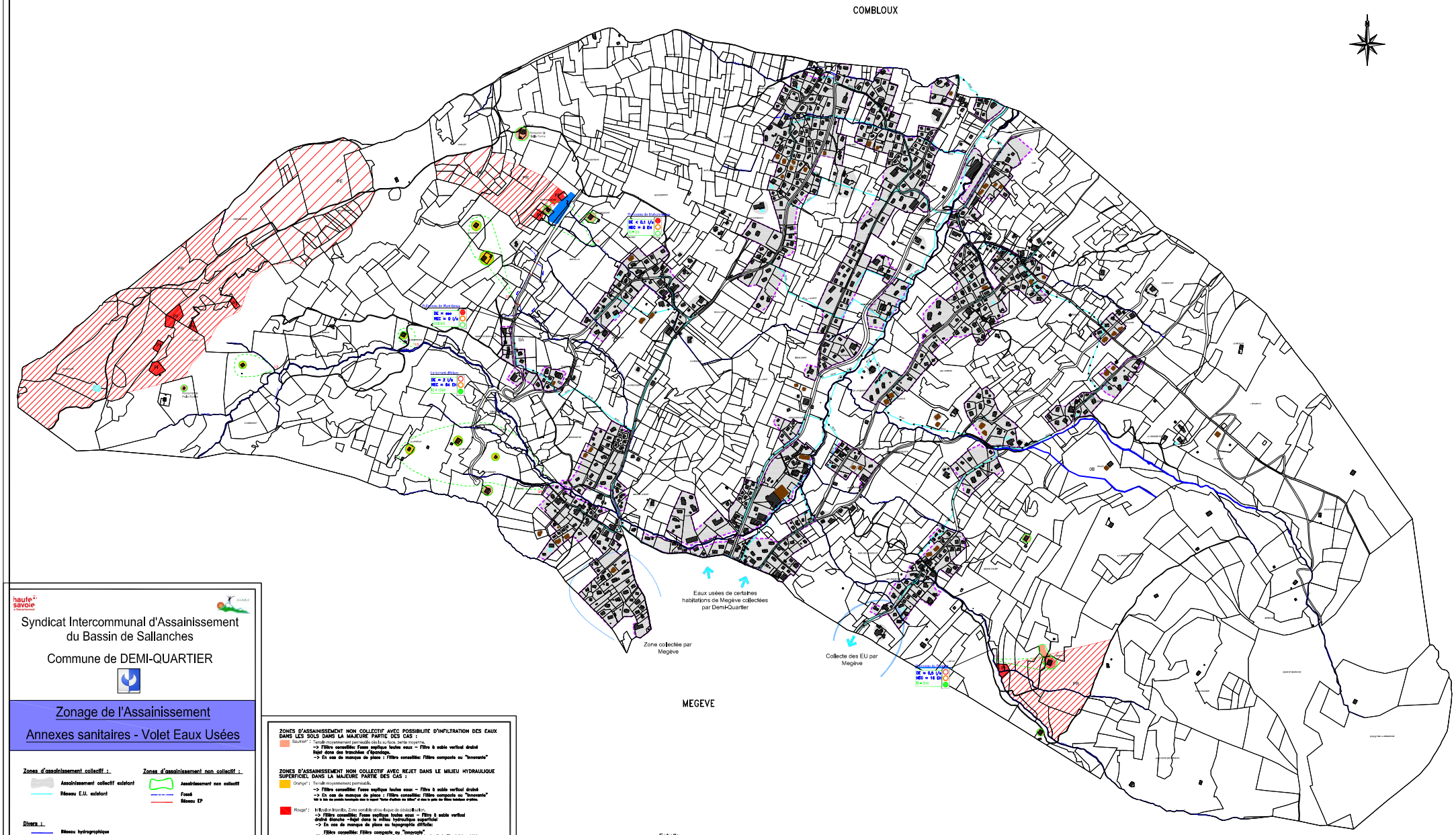


haute savoie

Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de Sallanches

Commune de DEMI-QUARTIER

# Zonage de l'Assainissement

## Annexes sanitaires - Volet Eaux Usées

**Zones d'assainissement collectif :**

- Assainissement collectif existant
- Réseau E.U. existant

**Zones d'assainissement non collectif :**

- Assainissement non collectif
- Fossé
- Réseau EP

**Divers :**

- Réseau hydrographique
- Zone humide
- Contour PLU
- Périmètre de protection de captage (PI, immédiat ; PR, rapproché; PE, éloigné)

Date: Septembre 2016
Echelle: 1/ 5 000
Fichier: Zonage_Demi Quartier.dwg
Dessin: Rémy KUZNIK

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

**ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC POSSIBILITÉ D'INFILTRATION DES EAUX DANS LES SOLS DANS LA MAJEURE PARTIE DES CAS :**

Saumon* : Terrain mouvementé permeable dès la surface, sans nappe.
-> Filière conseillée: Fosse septique toutes eaux + filtre à sable vertical drainé
Rejet dans des tranchées d'épandage.
-> En cas de manque de place : Filière conseillée: Filière compacte ou "innovante"

**ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC REJET DANS LE MILIEU HYDRAULIQUE SUPERFICIEL DANS LA MAJEURE PARTIE DES CAS :**

Orange* : Terrain moyennement permeable.
-> Filière conseillée: Fosse septique toutes eaux + filtre à sable vertical drainé
-> En cas de manque de place : Filière conseillée: Filière compacte ou "innovante"
Voir à la fin des grands travaux dans le rapport "Autre d'épuration non collective" et dans le guide des filières biologiques et plantes.

Rouge* : Infiltration interdite. Zone sensible nécessitant de protéger l'environnement.
-> Filière conseillée: Fosse septique toutes eaux + filtre à sable vertical drainé étanche +Rejet dans le réseau hydraulique superficiel
-> En cas de manque de place ou topographie difficile:

Filière conseillée: Filière compacte ou "innovante"
Voir à la fin des grands travaux dans le rapport "Autre d'épuration non collective" et dans le guide des filières biologiques et plantes.

* Pour prendre connaissance de l'exactitude de la réglementation en vigueur, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement Collectif / Non Collectif", à savoir les quelques dispositions particulières à la filière dans le département de la Haute-Savoie, les critères retenus pour chaque filière, les prescriptions techniques de mise en œuvre, les contraintes d'implantation, les modalités d'entretien et de contrôle, les coûts d'investissement et de fonctionnement, les aides financières.

**Possibilités de rejet :**

- Limite des sous bassins versants
- 7/21 — Nombre d'habitations/Nbre d'éq.-habitants
- (1 = 24/32) — Indice de saturation= Nbre d'équ/hab existants / Nbre d'équ/hab critiques

Indice saturé — Rejet déconseillé
Indice presque saturé — Rejet tolérable
Indice non saturé — Rejet possible